

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée  
**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses  
**Band:** 4 (2012)  
**Heft:** 3: La fin de la tutelle : les nouveautés du droit de la protection de l'adulte  
  
**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

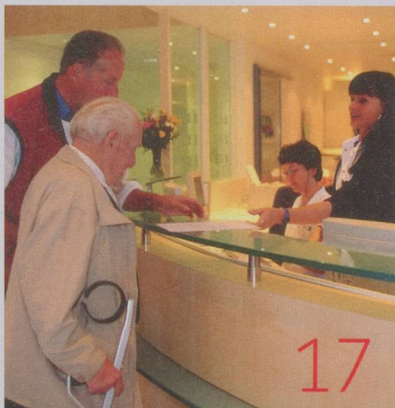
**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Interview de Peter Mösch Payot



## La coordination gérontologique



## Passage de témoin à Curaviva Suisse



### Sommaire

Gros plans sur le contenu de cette édition

### La protection de l'adulte

#### Nouvel éclairage sur les questions complexes et sensibles

Dans une interview, le professeur de droit Peter Mösch Payot affirme que le nouveau droit de la protection de l'adulte offre l'opportunité de régler des questions importantes dans la relation entre résidents et institutions.

6

#### Protection accrue des résidents en EMS

La question de la capacité de discernement est l'un des points sensibles du droit et interroge le rapport entre dépendance et droit à l'autodétermination.

11

#### Les nouveautés et leurs implications

Le texte de loi révisé introduit des changements majeurs. Quelles seront les implications dans le quotidien des EMS?

14

### Enjeux

#### La coordination gérontologique au cœur des débats

Partout, les politiques et les professionnels s'interrogent sur les possibilités de coordonner les prestations offertes aux personnes âgées dans les domaines de la santé et du social.

17

### Passage de témoin

#### Ignazio Cassis, nouveau président de Curaviva Suisse

Entretien avec Ignazio Cassis, qui succède à Otto Piller à la présidence de Curaviva Suisse.

20

### Hommage à Otto Piller

Par son engagement et ses déclarations passionnées, Otto Piller a inlassablement, durant huit ans, défendu les intérêts de l'association faitière.

24

### Portrait

#### Les associations cantonales d'EMS - Jura et Fribourg

Des contextes différents, mais un même objectif: construire des réseaux forts.

26

### Découvertes

29

### Actualités

30

Photo de couverture: Une maison de retraite à Gais en 1947. La règle était alors: un tuteur prend toutes les décisions pour les personnes sous tutelle. Il n'était pas rare que ce tuteur soit débordé et dépassé par la tâche. Le nouveau droit de la protection de l'adulte met enfin un terme au temps des tuteurs et des pupilles.

Photo: RDB/ATP/Schleiningger

### Impressum



La Revue spécialisée CURAVIVA, publiée de manière trimestrielle, s'adresse aux EMS de Suisse romande, à leurs organes dirigeants et à leurs professionnels, aux décideurs et responsables politiques ainsi qu'aux nombreux partenaires du réseau santé-social qui oeuvrent en faveur des personnes âgées. Cette publication a pour objectifs de renforcer les liens au sein et autour du réseau des EMS au niveau romand, de donner une large audience aux actions, projets et initiatives des établissements, de valoriser les compétences et le dynamisme des professionnels, et d'informer les partenaires des préoccupations, activités et enjeux du secteur.

Editeur: CURAVIVA – Association des homes et institutions sociales suisses, 2012, 4<sup>e</sup> année.

Adresse: Siège CURAVIVA SUISSE, Zieglerstrasse 53, 3000 Berne 14, tél. 031 385 33 33, fax 031 385 33.

Rédaction romande: Anne-Marie Nicole (amn), rédactrice responsable, case postale 10, 1231 Conches, redaction@curaviva.ch.

Rédaction alémanique: Beat Leuenberger (leu), rédacteur en chef, Urs Treppe (ut)

Correction: Stephan Dumartheray

Traductions: Translation Probst, Anne-Marie Nicole

Annonces: Axel Springer Suisse S.A, Zurich, tél. 043 444 51 05, e-mail urs.kelleri@fachmedien.ch

Graphisme et impression: AST & FISCHER AG (mise en page Lea Hari).

Abonnements (non membres): abo@curaviva.ch; CHF 60.– par année, 4 parutions.

Tirage: 1000 exemplaires

ISSN 1663-6058